

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 26 JANVIER 2015
DELIBERATION N°2015-6

OBJET : Procédure de recrutement d'un enseignant en situation de handicap.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

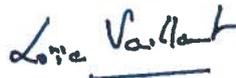
Vu l'avis du comité technique du 15 janvier 2015,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la procédure de recrutement d'un enseignant en situation de handicap telle que modifiée en séance.

Fait à Tours, le 27 janvier 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT